

CULTURE ÉCRITE DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE ET PAPYROLOGIE BYZANTINE

Jean-Luc FOURNET

Professeur au Collège de France

Mots-clés : multilinguisme, multiculturalisme, Égypte, Antiquité tardive, papyrologie

La série de cours « Babel sur le Nil : multilinguisme et multiculturalisme dans l'Égypte de l'Antiquité tardive (1) » est disponible, en audio et/ou en vidéo, sur le site internet du Collège de France (<http://www.college-de-france.fr/site/jean-luc-fournet/course-2015-2016.htm>). La leçon inaugurale *Ces lambeaux, gardiens de la mémoire des hommes. Papyrus et culture de l'Antiquité tardive* est également disponible en vidéo (http://www.college-de-france.fr/site/jean-luc-fournet/_inaugural-lecture.htm), et publiée par le Collège de France, dans la collection « Leçons inaugurales » (<http://books.openedition.org/cdf/4794>, texte intégral en libre accès).

ENSEIGNEMENT

COURS – BABEL SUR LE NIL : MULTILINGUISME ET MULTICULTURALISME DANS L'ÉGYPTE DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE (1)

Du fait de sa brûlante actualité dans nos sociétés modernes et de l'impact que celle-ci a nécessairement eu dans le champ de la recherche, le multilinguisme est à l'interface de préoccupations sociétales, d'une exigence méthodologique et d'un intérêt historique qui en font une thématique propre à inaugurer la nouvelle chaire « Culture écrite et papyrologie byzantine ». On ne peut étudier les sources écrites antiques et médiévales sans connaître les conditions multilingues qui ne manquèrent pas de les conditionner. L'Égypte de l'Antiquité tardive constitue à cet égard un terrain privilégié, non seulement grâce à la documentation papyrologique qu'elle a conservée (contrairement aux autres provinces de l'Empire, elles aussi multilingues), mais aussi du fait des conditions historiques qui ont profondément modifié son faciès linguistique : l'égyptien, ayant abandonné ses anciennes écritures, se dote alors d'un nouveau médium écrit, le copte, qui va peu à peu entamer le monopole

qu'avait acquis le grec depuis les Ptolémées (sept siècles avant la période ici considérée) en tant que langue officielle ; le latin, qui était jusque-là une langue surtout en usage dans l'armée, connaît une nouvelle vitalité à la suite des réformes administratives de Dioclétien ; enfin, l'occupation sassanide (619-629) et la conquête arabo-musulmane (642) vont introduire de nouvelles langues dont l'une, l'arabe, finira par s'imposer irréversiblement après avoir évincé le grec puis le copte. Ces trois types de relations multilingues seront étudiés sur trois ans (en commençant par le dernier) à travers la totalité de la documentation (papyrus littéraires, documentaires et sources littéraires transmises par la tradition manuscrite) et selon plusieurs approches complémentaires (historique, philologico-linguistique, paléographique). Le séminaire présentera, en parallèle, des papyrus inédits en rapport avec ce sujet.

Cours introductif (1) – Pourquoi ce sujet ?

Le multilinguisme est un sujet qui suscite depuis quelques décennies une attention de plus en plus aiguë à la fois dans la société, chez les linguistes et chez les historiens. L'écho qu'il trouve dans nos sociétés plonge ses racines dans diverses causes macrosociales : l'émigration de masse n'a cessé de nous rendre plus attentifs aux problèmes de la coexistence culturelle et linguistique ; par ailleurs, l'expansion de la scolarisation a conduit à s'intéresser aux phénomènes d'acquisition de langues non maternelles ainsi qu'aux problèmes de l'apprentissage des langues nationales chez les enfants d'immigrés ; enfin, le développement des technologies de l'information et de la communication crée les conditions d'un multiculturalisme virtuel et pose le problème de l'adaptation de certaines langues et écritures à ces nouvelles technologies dans un contexte de globalisation.

Ces nouveaux défis ont généré une intensification de la réflexion linguistique avec le développement de l'étude des langues en contact et du multilinguisme. Ce nouveau champ, qui s'est ouvert depuis les années 1950, a connu une forte accélération depuis la fin du xx^e siècle. Une des conséquences a été, entre autres, une revalorisation du phénomène du multilinguisme, souvent considéré auparavant comme ayant des conséquences néfastes sur le développement de l'individu qui y était confronté. Cette nouvelle perspective a fortement enrichi la problématique en concourant à la création d'un champ multidisciplinaire combinant linguistique, sociolinguistique et psycholinguistique.

Tous ces développements récents ne pouvaient manquer d'avoir un impact sur les questionnements des historiens, notamment dans le domaine de l'Antiquité. Après que la recherche eut massivement scruté le phénomène de l'alphabétisation (*literacy*), celui, partiellement corollaire, du multilinguisme a pris de plus en plus d'ampleur. C'est peut-être dans le domaine de la papyrologie qu'il a trouvé son terrain d'étude le plus fertile. La société de l'Égypte de l'époque ptolémaïque à l'époque arabe fut profondément multilingue. On comprend alors que les spécialistes de l'Égypte aient été, surtout depuis quelques décennies, de plus en plus tentés de se former à d'autres langues que celle de leur discipline afin d'appréhender de première main les sources indispensables à une vision plus complète. Pour quiconque travaille sur l'Égypte, avant d'être un objet d'étude, le multilinguisme doit être un état d'esprit, une méthode.

Malgré le grand nombre d'études sur la question du multilinguisme en Égypte, le travail d'analyse des sources et de réflexion est loin d'être achevé ; il n'a fait l'objet d'aucun traitement systématique prenant le problème dans sa totalité.

Il était d'autant plus nécessaire d'inaugurer ainsi cette nouvelle chaire sur la culture écrite de l'Antiquité tardive que le multilinguisme conditionne la documentation, générant des phénomènes d'interférence et créant des processus de spécialisation de ces langues. Dans la mesure où ceux-ci informent la rédaction des textes, l'étude du multilinguisme doit être un prérequis à l'exploitation historique de ceux-ci. Par ailleurs, le multilinguisme acquiert en Égypte une dimension nouvelle dans l'Antiquité tardive et au début de l'époque arabe (IV^e-VIII^e s.), avec l'apparition du copte, du pehlevi et de l'arabe et la réactivation du latin.

Cours introductif (2) – Quelques définitions et mises en garde méthodologiques

Le traitement de ce sujet nécessite la définition préalable de certaines notions, assortie de mises en garde méthodologiques.

Le terme « multilinguisme » est en effet un mot ambigu, qui recouvre deux notions très différentes :

- 1) le multilinguisme au niveau collectif, qui peut recouvrir plusieurs types de situations macro-linguistiques :
 - a) celle où l'usage de plusieurs langues est depuis longtemps la norme – situation qui n'est pas celle de l'Égypte,
 - b) celle où prévalent plusieurs variétés d'une même langue – ce fut pour une part le cas de l'Égypte dont l'égyptien a connu plusieurs dialectes, certains plus valorisés que d'autres et servant dans des usages écrits plus relevés,
 - c) celle où la colonisation a imposé une langue officielle devant coexister avec la ou les langues autochtones – l'Égypte fut dans cette position après la conquête grecque puis arabe,
 - d) celle entraînée par l'immigration momentanée ou prolongée de minorités qui doivent apprendre la langue du pays d'arrivée – durant notre période, des minorités laissèrent des témoignages papyrologiques de leur langue : le gothique, le vieux nubien, le méroïtique, l'hébreu, l'araméen, le syriaque, l'arménien, le moyen-perse à côté du grec, du latin et de l'arabe qui laissèrent des traces plus profondes ;
- 2) le multilinguisme au niveau individuel – certains recommandent alors l'usage du terme *plurilinguisme* –, à savoir la capacité qu'a un individu donné de parler, en plus de sa propre langue, une ou plusieurs langues.

Entre multilinguisme social et plurilinguisme individuel, la perspective est évidemment très différente. Pour le premier, il faudra voir comment les diverses langues se hiérarchisent ou se spécialisent dans la société. C'est ce que d'aucuns appellent la diglossie, notion qui a fait l'objet de définitions fluctuantes et dont la pertinence a été récemment remise en cause pour l'étude des textes anciens. Le plurilinguisme individuel, lui, doit être étudié sous deux angles :

- 1) les contextes et modes d'acquisition de la L2 ;
- 2) les manifestations de ce plurilinguisme dans les textes, objet de l'interlinguistique, qui entrent dans quatre catégories (que l'on a illustrées avec des exemples) :
 - a) les alternances codiques (*code switching*) : intra-phrastiques ; extra-phrastiques ; « trans-partites »,
 - b) les interférences volontaires, cas limite de *code switching* insertionnel : emprunts proprement dits et calques,

- c) les interférences involontaires, recouvrant une gamme de phénomènes de transferts de traits (phonétiques, morphologiques, syntaxiques, lexicaux ou graphiques) qu'un locuteur ou un scripteur peut opérer involontairement d'une autre langue dans la sienne,
- d) la substitution d'un code graphique à un autre ou métagrammatisme.

Après avoir distingué les deux formes de multilinguisme, il faut s'empresse de préciser que l'une et l'autre ne nous sont accessibles que partiellement et donc imparfaitement puisque seulement à travers des textes écrits qui ne concernent que le segment alphabétisé (très minoritaire) de la population. Nous ne pouvons donc reconstituer avec certitude les contours du multilinguisme oral. Par ailleurs, toutes les statistiques tentées sur les sources écrites sont sujettes à caution dans la mesure où cette documentation n'est pas proportionnellement homogène pour des raisons historiques. À défaut de pouvoir travailler sur des ensembles, on peut, plus modestement, s'appuyer sur des *documents multilingues*, qui constituent chacun un instantané, évidemment limité, des rapports entre deux ou plusieurs langues. La catégorie des textes multilingues, plus complexe qu'il n'y paraît, a fait l'objet d'une typologie durant ce cours.

Le multilinguisme ne peut s'appréhender indépendamment des cultures qui y sont sous-jacentes. Cette interpénétration entre multilinguisme et multiculturalisme a été illustrée par les stèles égyptiennes et grecques de la nécropole de Nag' el-Hassâya, près d'Edfou.

Cours introductif (3) – Terminologie du multilinguisme en grec et perception du multilinguisme dans le monde gréco-romain (début)

On ne peut étudier le multilinguisme dans l'Antiquité tardive sans le situer dans la perspective des Anciens au risque d'en avoir une perception biaisée. Il ne peut se dissocier d'un certain « imaginaire linguistique » qui influence directement l'emploi des langues et la façon dont celles-ci étaient conçues, ressenties et représentées.

Les représentations sont tout d'abord liées au vocabulaire employé. Nous sommes donc partis de la *terminologie* du multilinguisme chez les Anciens, en tant que révélatrice de leurs conceptions, de leurs valeurs et de leurs préjugés. Elle s'appréhende à travers trois types de termes : ceux qui désignent la connaissance ou l'emploi de plus d'une langue (« bilingue », « plurilingue ») ; les glottonymes (« langue », « dialecte ») ; enfin le logonyme (« français », « italien »). Ce cours a proposé l'étude des deux premiers (les derniers seront traités lors de l'examen de chacune des langues parlées en Égypte).

Les termes désignant la pratique d'une autre langue sont formés sur deux des trois principaux glottonymes que connaissait le grec : *γλωττα* et *φωνή*, désignant la langue en général sans nuance taxinomique. Cette pauvreté terminologique est le reflet d'une réflexion métalinguistique freinée par des préjugés, ce qui nous a naturellement conduits à une étude de la *perception* du multilinguisme dans le monde gréco-romain servant de toile de fond à la situation égyptienne. Le multilinguisme fit l'objet de préventions qui l'ont entaché de certains soupçons tandis que sa pratique fut freinée par des obstacles résultant pour une part de ces préjugés.

Les Grecs ont fait de leur langue l'étalon de leur grécité : quiconque ne la parlait pas était rangé dans la catégorie des barbares, *barbaroi*, mot onomatopéique qui désigne ceux qui balbutient, qui n'ont pas un langage articulé. Ils considéraient leur langue comme unique et supérieure, s'opposant à la tourbe indistincte des langues barbares multiples et inférieures. Cette vision bipolaire du monde parcourt toute la littérature.

Ces préjugés sur les langues non grecques ont entraîné un manque d'intérêt à leur sujet. Les Grecs n'ont produit aucune description précise de langues étrangères et n'ont même pas essayé de les comparer à leur langue, sauf rares exceptions. Ils ne produisirent aucun manuel pratique permettant de s'initier à une langue étrangère, en tout cas avant l'Antiquité tardive, et ne firent pas de place, à l'école, à un enseignement des langues étrangères. Aussi le plurilinguisme individuel était-il considéré comme exceptionnel, relevant du prodige.

La langue de l'autre fut donc par nécessité l'apanage des professionnels, les interprètes, qui jouent un rôle important dans les opérations militaires, les échanges commerciaux, les relations diplomatiques. Dans le domaine des lettres, l'incuriosité des Grecs en matière de langues étrangères explique que rares aient été les traductions d'œuvres non grecques.

Dès Platon, un courant relativiste fit cependant son chemin à contre-courant tentant de miner le dogme hellénocentriste. Celui-ci fut mis à mal surtout sous l'influence du développement de l'Empire et du christianisme.

Cours introductif (4) – Perception du multilinguisme dans le monde gréco-romain (fin)

La conquête romaine du monde grec aurait pu s'accompagner d'une latinisation des provinces grecques, mais les Romains eurent l'intelligence pragmatique de ne pas imposer le latin, qui ne s'y introduisit pas moins par le biais des institutions, de l'armée et du commerce. Le latin acquit ainsi pour les Grecs un statut à part qui contribua à l'arracher à l'amas confus des langues barbares. Se développa alors une réflexion essayant de justifier, sur un plan intellectuel, la position nouvelle et avantageuse du latin due à l'hégémonie politique romaine, qui trouve son meilleur représentant en Denys d'Halicarnasse (vers 60 av.-8 apr. J.-C.).

Quant aux autres langues, l'Empire, déjà confronté à celles parlées dans ses provinces, instaura de nouvelles conditions qui facilitèrent le tourisme, intensifièrent les échanges commerciaux et renforcèrent les brassages ethniques au gré des recrutements et des affectations militaires. Cette forme de globalisation entraîna, sinon une tolérance, du moins une meilleure connaissance et une acceptation *de facto* de la diversité linguistique. En même temps que l'Empire s'ouvrait à d'autres langues, il se devait de contrôler cette ouverture et éventuellement de la corriger ou de la moduler, écartelé qu'il était entre l'acceptation pragmatique des diversités locales et la nécessité de maintenir son unité, qui passait aussi et surtout par la langue.

L'autre facteur qui contribua à sensibiliser au fait multilingue fut le christianisme. Le multilinguisme occupe une grande place dans la pensée chrétienne et a suscité une réflexion théorique s'appuyant sur deux passages-clés des Écritures : l'épisode de la Tour de Babel (Genèse 11) qui a fondé l'idée que le multilinguisme est une sorte de péché originel résultant de l'orgueil des hommes et précipitant l'humanité dans le chaos de la diversité et la discorde de l'incompréhension ; et l'épisode de la glossolalie (Actes des Apôtres 2, 6), contrepartie positive, qui, à la confusion de l'incommunicabilité, substitue le charisme de la communication universelle.

Les exégèses de ces textes ont suscité toute une réflexion sur la langue originelle. La plupart des commentateurs ont conclu qu'il s'agissait de l'hébreu, qui rejoint ainsi le peloton des langues supérieures à côté du grec et du latin. Par ailleurs, en affirmant que les langues étaient toutes des créations de Dieu, ils fondaient leur égalité et remettaient en cause l'hégémonie du grec.

Ce travail théorique des penseurs chrétiens s'appuya enfin sur le développement de l'Église, sa pratique du pouvoir et sa mission évangélique. L'Église connut les mêmes tiraillements que l'État entre la prise en compte des diversités linguistiques des populations et la nécessité d'assurer l'unité de cette mosaïque ethnique ; entre sa vocation évangélique (1 Corinthiens 14) qui la mettait en contact avec des non-hellénophones aux traditions variées – et aux lectures elles aussi potentiellement diversifiées des Écritures – et le besoin de garantir l'orthodoxie. Elle parvint à résoudre le dilemme en autorisant l'usage liturgique des langues nationales tout en garantissant au grec une prééminence qui assurait la perpétuation des Écritures dans leur intégrité et qui était susceptible de veiller sur l'orthodoxie en luttant contre les interprétations déviantes.

Le pehlevi (moyen-perse) face au grec et à l'égyptien (1)

L'Égypte de l'Antiquité tardive connut deux conquêtes : celle des Sassanides et celle des Arabo-Musulmans. C'est avec les deux langues introduites par ces conquérants (pehlevi et arabe) que nous avons débuté l'étude du multilinguisme en Égypte de façon à mieux éclairer l'impact des conquêtes militaires en matière de langues.

Après cinq siècles et demi de relative stabilité, l'Égypte subit en 619, initiée par le souverain sassanide Xusrō (Chosroès) II, l'invasion des Perses qui y restèrent jusqu'à 629. Malgré la courte durée de cette occupation, les Perses ont laissé une documentation abondante en moyen-perse, rédigée à l'aide d'une écriture appelée pehlevi. Elle se chiffre actuellement à environ 950 pièces.

Il est difficile de tirer de cette documentation et de celle, parallèle, en grec et copte, des conclusions concernant les rapports linguistiques entre conquérants et conquis tant elles sont imperméables l'une à l'autre. Les textes grecs ou coptes font rarement allusion aux Perses et ne caractérisent que rarement la nature des relations que la population gréco-égyptienne a pu avoir avec eux. Quant aux textes pehlevis, ils sont focalisés sur des problèmes militaires et la population locale y est quasiment absente. En bref, il y a peu de recoupements entre les deux documentations, à l'exception notable de Šahrālānyōzān, haut dignitaire perse qui apparaît dans les textes à la fois pehlevis et grecs (dans lequel on a proposé de reconnaître le conquérant Šahrwarāz, mais qui est plus vraisemblablement celui qui dirigea l'Égypte en l'absence de Šahrwarāz) et de deux de ses agents Xusrō (Χοσρόης) et Razbānag (Ραζβανᾶς).

Dix ans d'occupation auraient pourtant dû laisser des traces écrites témoignant des échanges entre Perses et Gréco-Égyptiens. On s'attendrait par exemple à trouver des textes bilingues. Or les documents prétendument bilingues (où les deux textes entretiendraient un rapport l'un avec l'autre), qui ont été examinés durant ce cours, se sont avérés être tous des réemplois faisant se côtoyer de façon contingente pehlevi et grec (éventuellement copte ou latin).

Cette absence de dialogue entre documentations tient avant tout à la volonté des Perses de ne pas toucher au système en place, en continuant à s'appuyer sur les structures byzantines qui avaient fait leur preuve. L'objectif premier des Perses est de lever les impôts pour leur propre compte et assurer des réquisitions pour l'entretien de l'armée. Ils s'en remettent donc au système fiscal byzantin. Aussi les Perses ont-ils jugé inutile, voire contreproductif, de recourir à leur langue dans leurs rapports avec la population locale. Certains écrivent même directement en grec (sans passer par un secrétaire) comme nous avons pu le démontrer avec Remê et Rasbanas grâce au format de leurs lettres qui suivent des usages perses et non grecs.

Le pehlevi (moyen-perse) face au grec et à l'égyptien (2)

Les rapports entre conquérants et conquis n'ont rien fait pour rapprocher les deux populations. Les Perses pâtissaient déjà depuis longtemps (surtout depuis Cambyse II) d'un préjugé négatif, que l'occupation a réactivé en l'amplifiant, comme le montrent les sources littéraires et, à moindre égard, papyrologiques, traversées par une rhétorique « misoperse », indice d'un racisme anti-perses chez les conquis d'Égypte.

Dans ces conditions, on ne peut s'attendre à un impact du perse sur le grec et *vice versa*. On a étudié depuis longtemps les mots perses passés en grec, mais l'impact de la conquête perse sur le grec des papyrus a moins attiré l'attention. Il est vrai qu'on a vite fait de l'évaluer. Si l'on met de côté les mots iraniens déjà entrés en grec et qui peuvent donc se rencontrer dans les papyrus, un seul mot perse est passé en grec entre 619 et 629 : *σελλάριος*, du perse *sālār*, qui dénote une vaste gamme d'officiers et d'officiels.

On a récemment voulu identifier un autre terme d'origine perse dans un document grec d'Égypte : *κάρδαξ*, moyen-perse *kārdāg* « voyageur, marchand », qui apparaîtrait dans un ostracon des archives de Theopemptos et Zacharie (*O.Petr. Mus.* 529). Mais la réédition de ce texte entreprise en séminaire a montré qu'il s'agissait d'une mauvaise lecture.

Les sources littéraires contemporaines offrent un peu plus de matériel, mais guère plus. Le témoignage le plus riche – il est vrai non égyptien mais palestinien – est le dossier hagiographique tournant autour de la figure de saint Anastase, soldat perse qui devint moine en Palestine et fut martyrisé par les Perses en 628. On y rencontre trois mots perses dans un passage qui raconte comment Anastase va au-devant du martyr à Césarée de Palestine (*Vita et martyrium sancti Anastasii Persae*, 17) : outre *σελλάριος*, *μαρζαβανᾶς*, perse *marzbān*, qui désigne le gouverneur perse en charge de pays frontaliers ; et *δερβᾶς*, glosé par « le prétoire du *sellarios* », dérivé du moyen-perse *dlp's /darbās/* « palais ». J'ai proposé de l'identifier au mot *ṭarāwus*, qui désigne le palais des Perses à Alexandrie d'après l'*Histoire des Patriarches*, écrite en arabe, dans un passage racontant l'arrivée des Perses en Égypte et la prise d'Alexandrie. Nous tenons là un second emprunt fait par les Gréco-Égyptiens au perse durant la conquête.

Ces deux emprunts (*sellarios* et *derbas*) se limitent au domaine institutionnel, celui précisément où se produisent les interférences les plus superficielles et où l'on pouvait s'attendre à ce que des conquis empruntent aux conquérants.

Sur l'échelle des diverses formes de multilinguisme, l'époque de la conquête perse offre donc l'exemple d'un degré zéro (ou presque). Conquérants et conquis semblent coexister dans des mondes séparés, les seconds, malgré des frictions ou conflits, continuant à vivre comme avant. Si la conquête perse eut un impact linguistique et culturel quasiment nul, elle n'en prépara pas moins la population d'Égypte à cette autre conquête qui allait se produire quinze ans plus tard, mais dont les conséquences allaient remodeler de façon irréversible le faciès linguistique et culturel de l'Égypte.

L'arabe face au grec (1) : Un pays en mutation, une documentation qui change de faciès – obstacles méthodologiques

Après la conquête de la Syrie et de la Palestine, les Arabo-Musulmans, sous la conduite du général 'Amr b. al-'Āṣ, subjuguèrent l'Égypte en trois ans (fin 639-

642), en en faisant durablement une province du califat. Malgré d'incontestables continuités, que les papyrologues se sont plu à dégager et peut-être à exagérer contrairement aux arabisants, ce qui frappe avant tout, ce sont certaines ruptures et les évolutions, qui s'avéreront irréversibles – même si cette impression doit être quelque peu nuancée du fait de notre mauvaise connaissance de la période immédiatement antérieure.

L'Égypte va faire l'objet tout d'abord d'une réorganisation de son administration et de son territoire dont la pagarchie finit par devenir la seule subdivision avec la disparition des éparchies (ou provinces) dans la première moitié du VIII^e siècle. La fiscalité est profondément refondue avec l'introduction, à côté de l'impôt foncier (*dēmosia gēs*, ar. *ḡizyat al-arḡ*), de la capitation (*andrismos* ou *diagraphon*, ar. *ḡizyat al-ra'as*) et de la taxe d'entretien des occupants (*dapanē*, ar. *nuzūl*), qui sont désignées par des mots grecs pris dans un nouveau sens. Les nouvelles institutions que mettent en place les conquérants renouvellent fortement la langue des documents grecs. Les documents eux-mêmes voient leur forme modifiée : des genres documentaires font leur apparition ou se canonisent avec une diplomatique originale (les sauf-conduits ou *sigillia* ; les ordres de paiement fiscaux ou *entagia*). Il n'y a pas jusqu'à la mise en page des documents et aux écritures qui ne subissent de profondes mutations : on voit se généraliser l'emploi d'une écriture qui préfigure la minuscule des manuscrits médiévaux en même temps que se développe un système d'opposition graphique, typique des documents arabes, entre la cursive penchée, utilisée pour les parties contenant du texte suivi, et la minuscule, usitée pour des parties comptables. Le faciès de la documentation est lui aussi modifié : les documents administratifs l'envahissent aux dépens des documents privés, de même que se multiplient les archives administratives aux dépens des archives familiales, beaucoup plus nombreuses avant l'arrivée des Arabes. Contrairement aux Perses, les Arabes ont cherché à innover. Cela se fait sentir très vite aussi dans le domaine de la cohabitation linguistique.

Nous disposons dès le début de la conquête arabo-musulmane de documents bilingues (arabo-grecs), indice que l'arabe, à défaut de s'imposer, entend se montrer et trouver sa place dans le paysage linguistique de l'Égypte que jusqu'ici le grec et le copte se partageaient. La question de l'arabisation de l'Égypte, qui n'a été abordée cette année que dans le rapport entre arabe et grec, se heurte néanmoins à des obstacles méthodologiques qui tiennent aux sources : tout d'abord, le déséquilibre quantitatif entre textes grecs et arabes dû au développement plus récent de la papyrologie arabe ; ensuite, la mauvaise connaissance de la période précédente qui nous empêche d'évaluer avec précision les continuités et les innovations ; enfin, la raréfaction des archives privées, qui explique que nous suivons bien mieux l'arabisation de l'administration que celle de ses administrés. La situation n'est donc pas des plus confortables pour mener à bien notre enquête.

L'arabe face au grec (2) : La politique d'arabisation d'après les sources littéraires – la discrète montée de l'arabe au VII^e siècle – les premiers documents administratifs arabes et un texte (d)étonnant (SB VI 9576)

Si l'on en croit les sources littéraires, il faut attendre la fin du VII^e siècle pour que se mette en place une véritable politique d'arabisation. Le premier témoignage est dû à al-Balāḡūrī : il concerne une décision prise en 693/694 par le calife 'Abd al-Malik d'arabiser et d'islamiser les protocoles (estampilles apposées au pinceau sur la première des feuilles d'un rouleau). Comme l'Égypte continuait à fournir l'État

byzantin en rouleaux de papyrus en échange de pièces d'or (les *solidi*) mises en circulation dans l'Empire omeyyade, l'empereur byzantin aurait alors menacé le calife de faire frapper des pièces d'or munies d'inscriptions infâmantes pour l'islam s'il ne revenait pas aux protocoles grecs. Ce différend aurait donc eu deux conséquences : le remplacement des *solidi* par les dinars et la substitution aux protocoles grecs des protocoles arabes avec la *basmala*. Mais ce récit a paru suspect, ne serait-ce que par l'existence d'un protocole gréco-arabe datant de 674 (*P.Ness.* III 60). Ce précédent a été néanmoins récemment remis en cause. Les plus anciens protocoles que nous connaissons contenant de l'arabe datent donc bien d'Abd al-Malik et confirment le récit d'al-Balādurī (à ceci près qu'ils ne sont pas uniquement arabes mais arabo-grecs).

La seconde décision, d'après les sources littéraires, est aussi le fait d'Abd al-Malik. Toujours selon al-Balādurī, il aurait ordonné en 700 que le grec, encore utilisé dans la chancellerie de Damas, soit remplacé par l'arabe. Ce texte, quoiqu'il ait servi à appuyer des généralisations sur l'arabisation de l'administration omeyyade dans son ensemble, ne concerne que la Syrie. Pour mesurer l'impact réel de ce processus d'arabisation, nous devons nous tourner vers les papyrus.

Ceux-ci donnent l'impression qu'il faut attendre le VIII^e siècle pour assister à une intensification de l'usage de l'arabe : nous n'avons, pour les soixante premières années de l'occupation musulmane, qu'une trentaine de papyrus arabes ou arabo-grecs (et aucun arabo-copte), dont nous avons entrepris l'examen dans ce cours. Ce sont :

- des textes administratifs (6 *entagia*, 1 quittance, 3 lettres administratives, 3 divers) auxquels j'annexe les protocoles gréco-arabes (11 sûrs) ;
- des textes juridiques (5 documents, presque tous des reconnaissances de dette) ;
- des textes privés (3 lettres familiales ou d'affaires).

C'est peu, ce qui montre une pratique encore discrète de l'arabe. Malgré leur rareté, le faciès de ces documents est suffisamment tranché pour caractériser cette pratique de l'arabe : ils sont en effet très majoritairement de nature administrative (et souvent bilingues) alors que les textes privés sont rares (et ne sont jamais bilingues). Et, malgré l'exception très ancienne du reçu gréco-arabe d'Abd Allāh b. Ġābir (*SB* VI 9576) daté de 643 et qui, après examen, n'en est pas vraiment une, ces textes administratifs se multiplient très spectaculairement sous 'Abd al-'Azīz b. Marwān (685-705), confirmant qu'une véritable politique d'arabisation de l'administration a été mise en place sous 'Abd al-'Azīz, en écho avec les décisions prises par son frère 'Abd al-Malik au niveau du califat, comme nous l'avaient appris les sources littéraires. Cela ne signifie pas encore que l'administration soit vraiment arabisée.

L'arabe face au grec (3) : Les *entagia* (ordres de paiements fiscaux) arabo-grecs et la présence symbolique de l'arabe – une administration encore dépendante des hellénophones – la pratique privée de l'arabe au VII^e siècle – bilan de l'arabisation au VII^e siècle d'après les papyrus

Un des types documentaires les plus révélateurs de l'arabisation de l'administration est l'*entagion*, un ordre de paiement adressé par l'administration à une collectivité ou à un individu. Les *entagia* fonctionnent à plusieurs niveaux. Le gouverneur envoyait aux ducs et pagarques des *entagia* (niveau I) adressés aux collectivités locales : ceux-ci sont rédigés en version arabe puis grecque (en tout cas avant 720-730 où l'arabe devient exclusif), ordre évidemment très symbolique. Les ducs et pagarques, après avoir réparti la quotité exigible entre contribuables, rédigeaient des

entagia (niveau 2) ou bien déléguaient cette tâche aux autorités villageoises : ils sont écrits en grec dans le Fayoum ou en copte en Moyenne- et Haute-Égypte. Les codes linguistiques que suivent les *entagia* dessinent donc une stratification linguistique claire : le gouvernement central envoie des ordres en arabe assortis d'une version grecque pour être compréhensibles de tous. Il y a donc de la part des occupants une prise en compte pragmatique de la situation linguistique du pays sans qu'ils renoncent pour autant (dès les années 690) à la présence, avant tout symbolique, de leur langue dans les documents. Une fois ceux-ci relayés auprès de la base par l'échelon intermédiaire, seul le grec ou le copte sont utilisés.

Ces *entagia* correspondent à une réalité fiscale nouvelle imposée par les Arabes, suivent un formulaire et une mise en page pour une part novateurs eux aussi imposés par les Arabes (quoiqu'ils aient pu l'importer) et mettent en position supérieure l'arabe comme langue désormais de référence. C'est en tout cas ce que les caractéristiques formelles de ces ordres voudraient nous faire accroire.

Derrière la suprématie formelle de l'arabe qu'affichent les *entagia* se devine pourtant une grande faiblesse : la forte dépendance de la nouvelle administration arabe vis-à-vis de l'expertise grecque. Entre autres indices, la différence de dates de rédaction entre les parties arabe et grecque suggère que ces ordres étaient d'abord émis dans le service grec de l'administration centrale avant d'être transmis à un service arabophone qui en assurait la traduction. Tout cela donne à penser que les Grecs tenaient encore l'administration des affaires militaires et fiscales (*diwān al-ğund/al-ħarāğ*), comme le confirment les sources littéraires selon lesquelles le chrétien Antônios, nécessairement hellénophone, était à sa tête sous Maslama b. Muħallad (667-682), puis Athanasios et Isaac sous 'Abd al-'Azīz, information par ailleurs recoupée par des papyrus.

Mais quand on sort des sphères de l'administration centrale, les papyrus contenant de l'arabe deviennent extrêmement rares au VII^e siècle (cinq textes juridiques ; trois lettres privées). Le fait que les textes juridiques sont tous des documents relatifs à des créances s'explique par un précepte coranique qui enjoint en cas de dettes de recourir à l'écrit (*Coran*, sourate 2, verset 282). Quant aux lettres privées, elles semblent toutes des lettres à caractère commercial, présentant des Arabo-Musulmans dans leurs activités commerciales. Ainsi, la sphère purement privée se dérobe. Par ailleurs, elles sont toutes monolingues et témoignent d'une pratique de l'arabe qui se cantonne à des cercles arabo-musulmans. L'arabisation n'a pas encore pénétré la société égyptienne.

L'arabe face au grec (4) : Les décennies décisives (fin de l'époque omeyyade) (début)

La situation va changer dans la première moitié du VIII^e siècle, qui est une période charnière dans le processus d'arabisation de l'Égypte où se joue le renversement des rapports entre grec et arabe au profit de ce dernier que l'époque abbasside verra triompher irréversiblement.

Nous avons pour les trois premières décennies du VIII^e siècle un ensemble de papyrus exceptionnel par son volume et par les informations qu'il nous livre sur l'usage des langues à l'époque omeyyade : les archives de Basilios, diocète (= pagarque) d'Aphroditô. Si elles témoignent de continuités par rapport à la situation précédente, nous n'en voyons pas moins émerger des nouveautés, principalement l'usage de l'arabe pour les lettres (et pas seulement les *entagia*) que

le gouverneur envoie au pagarque. Ces archives ont livré environ quarante lettres gubernorales en arabe contre plus du double en grec. Depuis H. I. Bell (1910), il semblait acquis que chaque lettre arabe du gouverneur faisait l'objet d'une version grecque sur un autre feuillet et que les deux versions étaient envoyées ensemble au pagarque. Une telle procédure ne laisse cependant pas d'étonner. Par ailleurs, on est frappé par le mélange des langues à l'intérieur de chaque lettre (les grecques contiennent de l'arabe sous la forme d'une minute dans la marge supérieure et les arabes contiennent du grec sous la forme d'une note de réception sur le verso), ce qui en fait des objets linguistiquement assez complexes, tout comme semble complexe ou anormalement compliqué le système du double envoi bilingue. L'objection la plus sérieuse à la théorie du double envoi bilingue est que nous n'avons qu'une seule paire de lettre conservée que Bell considérait comme certaine. L'examen des deux textes nous a montré qu'elles ont bien été envoyées ensemble. Mais la possibilité que les lettres n'aient pas fonctionné toujours par paire et qu'elles aient été envoyées tantôt en arabe, tantôt – plus souvent – en grec nous a semblé devoir être sérieusement envisagée. Elle implique que les bureaux pagarchiques comme celui de Basileios étaient en mesure de traiter des lettres écrites en arabe, ce que les papyrus confirment en faisant allusion à la présence de « secrétaires arabes ».

L'étude comparée des deux lettres a surtout mis en lumière les grandes différences de ton et de phraséologie entre les versions grecque et arabe. La seconde est assez sèche et factuelle et se contente d'être injonctive là où la première est comminatoire et moralisatrice dans un style plus prolix. Ces fortes discordances montrent que la chancellerie gubernorale a renoncé au système de la traduction en vigueur pour les *entagia* : la précision comptable explique que, dans ceux-ci, les versions arabe et grecque aient été concordantes. Les lettres, elles, ne se limitent pas à leur contenu comptable mais ont aussi une dimension psychologique qui s'exprime à travers toute une rhétorique relationnelle renforçant le lien entre l'État et ses agents et corrigeant le cas échéant les incidents qui pourraient altérer ou distendre cette relation.

L'arabe face au grec (5) : Les décennies décisives (fin de l'époque omeyyade) (fin)

Selon al-Kindī, c'est le gouverneur 'Abd Allāh qui décida en 705/706 d'imposer l'arabe comme langue exclusive de la chancellerie centrale, dans le prolongement d'une politique amorcée sous son père le calife 'Abd al-Malik. Son prédécesseur immédiat, son oncle 'Abd al-'Aziz, aurait déjà commencé à « épurer » sa haute administration en 705, remplaçant, à la tête du *diwān*, le chrétien Athanasios par le musulman Ibn Yarbū' al-Fazari. L'*Histoire des Patriarches* donne une version très orientée de cette politique en la mettant sur le compte d'une haine des chrétiens de la part du fils du gouverneur al-Aṣbağ. Ce récit ne doit pas être pris à la lettre ; derrière la volonté chez son auteur de confondre sciemment arabisation et islamisation, se décèle une étiologie chrétienne de la politique menée sous 'Abd al-Malik. C'est en effet sous ce calife que l'on voit apparaître, dans le maillage institutionnel de l'Égypte, les premiers hauts fonctionnaires musulmans, phénomène qui s'accroît durant la troisième décennie du VIII^e siècle.

On notera que ces musulmans font preuve d'une mobilité qui contraste avec la situation de mise à l'époque byzantine. Elle s'explique par l'absence totale de lien entre cette nouvelle fonction publique arabe et la propriété foncière, contrairement à l'époque antérieure. 'Umar I^{er} n'avait pas souhaité que les soldats soient attributaires

de lots de terre dans les pays conquis. Cette décision permettait d'éviter des confiscations de terre qui auraient mécontenté les locaux ; elle maintenait les conquérants dans un statut strictement militaire nécessaire pour la poursuite de la conquête ; enfin, elle retardait toute adulation de l'esprit de la culture arabe qui, pour paraphraser le calife, résidait dans le maniement des armes et non des charrues. Quelques décennies après la conquête, cette décision prenait une nouvelle dimension : elle permettait de disposer de fonctionnaires mobiles à souhait, non affidés à des intérêts locaux.

En même temps que l'administration s'arabise, on saisit des continuités qui ne doivent pas nous faire trop exagérer la rupture qu'a constituée l'arabisation des cadres : les Arabo-Musulmans continuent à porter le gentile Flavius et des épithètes honorifiques byzantines. Le régime arabe n'a pas souhaité faire table rase de l'ancien système, surtout quand celui-ci atténuait l'impression de rupture que cette arabisation des cadres administratifs pouvait nourrir dans la population.

L'autre stratégie, autrement décisive, était de ne pas bousculer trop brutalement les habitudes linguistiques des populations. Le personnel arabophone devait pour cela être aussi expert dans la langue et l'écriture grecques – formation qu'attestent un grand nombre d'exercices d'écriture sur papyrus –, ce qui ne les empêchait pas d'avoir de plus en plus recours à l'arabe, qui commence à pénétrer certains genres documentaires.

L'arabe est encore fortement limité à la sphère administrative. Mais, à partir du VIII^e siècle (surtout dans sa seconde moitié), les Arabo-Musulmans se font beaucoup plus visibles dans le pays, soit comme marchands, soit comme agriculteurs. Ce phénomène inévitable a même été encouragé, d'après Maqrīzī, pour répondre aux révoltes croissantes dans la population, entraînées par une fiscalité trop lourde, en multipliant les mariages avec des chrétiennes et ainsi les conversions. En tout cas, les Arabo-Musulmans s'intègrent désormais en profondeur dans le tissu social du pays conquis.

L'arabe face au grec (6) : L'impact de l'arabisation sur le grec

La cohabitation entre grec et arabe n'a pas duré assez longtemps pour que le premier ait été marqué par le second, d'autant que les Arabo-Musulmans n'ont pas, dans un premier temps, eu une politique très contraignante en matière linguistique. C'est précisément quand l'arabe commence à s'imposer dans le paysage linguistique de l'Égypte que le grec disparaît. L'influence de l'arabe sur le grec, nécessairement limitée, contrairement à celle qu'a subie le copte avec lequel il a cohabité beaucoup plus longtemps, se manifeste à plusieurs niveaux.

- 1) Nouveautés lexicales se déclinant en (a) translittérations (ex. ἀμυραλμουμιν < *amīr al-mu'minīn* « commandeur des croyants »), (b) emprunts hellénisés (ex. καλαφάτης < *qalafāt, ḡalafāt* « calfat »), (c) calques sémantiques (ex. σύμβουλος « gouverneur » < *mušīr* « conseiller » ?). Ces nouveautés lexicales rendent, comme on s'y attend et comme on l'avait déjà constaté avec les emprunts perses, des réalités nouvelles de nature religieuse (αβδελλα, ἀμυραλμουμιν, μασγιδᾶς), institutionnelle (αλμεδινα ?, ἀμυρ(ᾶς), μασρ, ἀμαλίτης, μαυλεύς, μωαγαρίτης, (πρωτο)σύμβουλος) et fiscale (θεβεδ, καλαφάτης, μησαχα, ῥουζικόν), qui n'existaient pas en grec et qu'ont introduites les nouveaux conquérants. Elles sont peu nombreuses : les Arabo-Musulmans n'ont pas essayé d'introduire trop de mots étrangers dans le lexique

grec, se limitant aux cas indispensables et uniquement dans des documents officiels. Elles sont donc imposées par le nouveau pouvoir et reflètent les nouveautés administratives qu'il a mises en place.

- 2) Innovations dans le formulaire de certains documents, qui témoignent aussi de la participation active du nouveau régime à l'élaboration d'une nouvelle diplomatie documentaire, très étrangère à l'esprit gréco-byzantin, qui traduit plus qu'il n'adapte le formulaire arabe. Ce formulaire arabe est attesté très tôt (dès 643), ce qui pourrait signifier qu'il avait été mis au point avant la conquête, probablement en Syrie-Palestine. Outre ces innovations formulaires volontaires, on peut parfois relever des arabismes involontaires qui trahissent l'origine arabe du rédacteur de ces lettres quand elles ne sont pas rédigées par des secrétaires hellénophones.

Si l'on ne se contente plus d'examiner le problème sous le seul angle de la langue et de son expression écrite, mais plus largement sous celui des conditions d'usage du grec et de sa place dans la société, force est de constater que l'arabisation a exercé sur le grec une influence décisive, qui a conduit à sa disparition. La conquête arabe a en effet complètement déséquilibré le rapport qui existait jusqu'alors entre les deux principales langues usitées sur le sol d'Égypte : le grec, qui a depuis toujours l'exclusivité du domaine public et juridique, le copte qui, depuis son invention, se cantonne au domaine privé. Mais c'est là une autre histoire, celle des rapports entre le grec et l'égyptien, qui sera abordée l'an prochain.

SÉMINAIRES – ÉTUDE DE PAPYRUS BYZANTINS RELATIFS AU MULTILINGUISME

Le séminaire a pour objet le déchiffrement et l'étude de papyrus inédits ou la révision de papyrus mal édités ou mal interprétés portant sur le sujet du cours, le multilinguisme et le multiculturalisme dans l'Égypte de l'Antiquité tardive. Les cours de cette année étant consacrés à l'impact des conquêtes sassanide et arabe, les participants au séminaire se sont vu proposer des textes éclairant les relations entre Gréco-Égyptiens et conquérants et l'influence qu'elles eurent sur la pratique de leur langue. Les nouveautés apportées par ces textes ont alimenté le cours. Le papyrologue arabisant Naïm Vanthieghem a clos le séminaire en présentant un genre documentaire propre à l'Égypte arabe, le sauf-conduit (*sigillion*, ar. *siḡill*), émis par le surintendant des finances (*ṣāhib al-ḥarāḡ*).

Séminaires 1 et 2 – Un papyrus inédit du Louvre d'époque sassanide (1)

14 janvier 2016

Les séminaires 1-6 ont été consacrés au déchiffrement et à l'exégèse d'un papyrus inédit du musée du Louvre (P.Louvre AE 6846.24), une pétition grecque écrite après 629. Ce texte est d'un grand intérêt à divers titres : c'est actuellement la dernière pétition datable qui soit connue dans la documentation grecque ; elle est très probablement adressée à l'évêque d'Alexandrie Cyrus qui occupait alors la charge de gouverneur d'Égypte ; elle fait allusion à un duc, qui pourrait avoir été en fonction entre la fin de la conquête perse (629) et l'installation de Cyrus (631). Mais ce qui a motivé son étude dans le cadre du séminaire est l'allusion aux « Perses impies » (τῶν ἀθέων Περσέων) à la l. 10, qui en fait le seul document qui atteste explicitement un sentiment anti-perse dans la population gréco-égyptienne.

On retrouve néanmoins cette expression dans les sources littéraires (ainsi Léontios de Néapolis, *Vie de Jean l'Aumônier*, 6 : τῶν ἀθέων Περσῶν). Ces rencontres lexicales témoignent de l'existence d'une rhétorique anti-perses à l'œuvre aussi bien dans les sources littéraires que dans les sources documentaires, qui s'appuie sur des clichés millénaires réactivés par les exactions commises durant la conquête perse.

Séminaires 3 et 4 – Un papyrus inédit du Louvre d'époque sassanide (2)

21 janvier 2016

Suite de l'étude de la pétition du Louvre.

Séminaires 5 et 6 – Un papyrus inédit du Louvre d'époque sassanide (3)

28 janvier 2016

Fin de l'étude de la pétition du Louvre.

Séminaires 7 et 8 – Révision du *P.Ross.Georg. IV, App. p. 99* : un Égyptien maltraité par les Perses (1)

4 février 2016

Le papyrus *P.Ross.Georg. IV, App. p. 99* est une lettre éditée par J. Jernstedt dans le *Bulletin de l'Académie des sciences de Russie* de 1921 (en russe) puis dans le volume IV des *Papyri russischer und georgischer Sammlungen* de 1927 (en allemand). Malgré son intérêt qui en fait un texte souvent cité, il n'a jamais été réexaminé. Le déchiffrement réalisé à partir de la photo publiée en 1921 a permis de faire de gros progrès dans l'établissement et la compréhension de ce texte rendu difficile par la connaissance approximative du grec de la part de son rédacteur (assurément un Copte).

Cette lettre grecque, qui provient très certainement du Fayoum, témoigne des mauvais traitements subis par un Égyptien de la part des Perses et pourrait accréditer des sentiments de haine au sein de la population d'Égypte envers cet envahisseur. L'auteur y raconte comment les Perses se sont emparés de lui, l'ont torturé et ont kidnappé ses enfants. Il y fait allusion au campement (φοσῶτον) des conquérants sassanides, qui leur servait de quartier général et qui était installé dans le Fayoum.

Séminaires 9 et 10 – Révision du *P.Ross.Georg. IV, App. p. 99* : un Égyptien maltraité par les Perses (2)

11 février 2016

Fin de la révision du *P.Ross.Georg. IV, App. p. 99*.

Séminaires 11 et 12 – Un nouvel emprunt perse dans un ostrakon d'Égypte ?

18 février 2016

On a récemment voulu identifier un terme d'origine perse dans un document grec d'Égypte, un ordre de réquisition appartenant aux archives de Theopemptos et

Zacharie et datable de l'époque sassanide (*O.Petr.Mus.* 529, rééd. de *O.Petr.* 421). D'après la réédition donnée en 2012, il y serait question de réquisitions devant être livrées à « Georges, le *kardax* qui est monté (ici), secrétaire du *famosissimus Šahrālānyōzān* ». Or *κάρδαξ* est un mot perse, qui pourrait correspondre au moyen-perse *kārdāg* « voyageur, marchand » et désignant en grec un « mercenaire », cité par Polybe, V 79, 11 et 82, 11, et Strabon, XV 3, 18 et glosé par divers lexicographes. Mais la révision de cet ostracon a permis de rejeter cette lecture (il faut lire à la place *καθ(ωσιομένω)* « *devotissimus* (soldat) »).

Cette correction a permis de remettre sur pied l'édition d'un autre document des mêmes archives, *O.Petr.Mus.* 532 (rééd. *O.Petr.* 424), mentionnant aussi le très fameux *Šahrālānyōzān*.

Séminaires 13 et 14 – Nouveautés lexicales arabes dans un papyrus grec inédit de la collection Fouad (1)

18 février 2016

Le dernier document étudié cette année est un papyrus inédit de la collection Fouad (Le Caire). Il s'agit d'un compte d'articles textiles en grec datable du VIII^e siècle qui offre un témoignage tout à fait unique des interférences linguistiques après la conquête arabe. Il contient trois mots jusqu'ici non attestés en grec, importés de l'arabe : *λιφ(α/ον)* < ar. *lifā'* « vêtement de dessus, manteau » ; *νισίφιον* qui pourrait, selon une suggestion de Naïm Vanthieghem, être un nom de produit textile dérivant de la ville de Nisibe ; enfin *βαρναμυ* dont l'interprétation résiste encore mais qui, dans le contexte, doit signifier « décompte ».

En plus de ces nouveautés lexicales – les premières dans un texte non administratif –, on relèvera la présence de signes étranges à la fin du texte, inconnus des papyrus grecs. Il s'agit d'un système d'abréviations comptables jusqu'ici attesté uniquement dans quelques papyrus arabes du IX^e siècle en relation avec le commerce de textile. Si le rédacteur a préféré ce système comptable à celui des Grecs, c'est qu'il lui était plus familier. Nous sommes donc en présence d'un Arabe-Musulman qui maîtrise le grec, mais qui ne peut s'empêcher d'utiliser un système dont sa profession (marchand de textiles) l'a rendu coutumier. Ce papyrus nous montre que les innovations résultant d'interférences linguistiques durant la période arabe n'ont pas été que lexicales.

Séminaires 15 et 16 – Nouveautés lexicales arabes dans un papyrus grec inédit de la collection Fouad (2)

17 mars 2016

Fin du déchiffrement et de l'étude du papyrus Fouad.

Séminaires 17 et 18 – La circulation des personnes dans l'Égypte des VII^e et VIII^e siècles : l'apport d'une documentation multilingue

Naïm Vanthieghem (postdoctoral research associate à l'université de Princeton), le 7 avril 2016

Les nouveaux maîtres de l'Égypte imposèrent au début du VIII^e siècle un strict contrôle à la circulation des contribuables, qui devait leur permettre d'assurer au fisc des

rentrées régulières. Les personnes désireuses de voyager ne pouvaient circuler d'un district à un autre qu'en obtenant une autorisation dûment délivrée par les autorités que l'on appelle sauf-conduit (*sigillion* en grec et copte ; *siğill* en arabe). Les auditeurs ont passé en revue avec le conférencier la documentation papyrologique arabe, copte et grecque ainsi que les sources littéraires, essentiellement arabes-chrétiennes, qui nous renseignent sur ce phénomène. Ont été envisagées en particulier les démarches qu'il fallait entamer pour obtenir un sauf-conduit et les peines, y compris les châtiments corporels, qu'encourageaient les personnes prises à voyager sans ce document. En fin de conférence, les auditeurs ont eu l'opportunité de déchiffrer un sauf-conduit grec inédit de la collection de Wurzburg et de comparer le parallélisme phraséologique saisissant qui existe entre les sauf-conduits grecs et arabes.

RECHERCHE

PROJETS DE RECHERCHE

Multilinguisme

L'étude du multilinguisme à l'œuvre dans la société de la fin du Haut-Empire et de l'époque protobyzantine est une des questions les plus intéressantes que soulèvent la documentation papyrologique et les sources littéraires encore disponibles. Chaque province de l'Empire y fut confrontée chacune à sa façon, mais seules les sources papyrologiques, par leur abondance et leur diversité, permettent une observation fine du phénomène. C'est pour cette raison que j'ai décidé de commencer mes cours au Collège de France par cette question qui sera poursuivie sur trois ans.

« Aphrodité Online » : une base de données sur les archives de Dioscore d'Aphrodité (VI^e s.)

Ces archives, qui constituent le plus important ensemble papyrologique d'époque byzantine (environ 700 papyrus édités), nécessitent, du fait de leur ampleur et de leur dissémination, la création de nouveaux outils de travail pour permettre une approche novatrice de cet ensemble. J'ai travaillé cette année avec mes deux ATER (Antonio Ricciardetto et Lorelei Vanderheyden) et une ancienne doctorante (Isabelle Marthot, université de Bâle) à la création d'un site internet qui remplisse la fonction d'un guide électronique de ces archives (le premier du genre). Il comprendra : (1) une *Banque des Images des Papyrus de l'Aphrodité byzantine (BIPAb)* : www.misha.fr/papyrus_bipab/, (2) une base des archives de Dioscore proprement dite comprenant une fiche descriptive et critique de chaque papyrus avec un texte (révisé) et une bibliographie, (3) une base prosopographique à partir du travail réalisé par Giovanni Ruffini (Fairfield University) et (4) une base des toponymes à laquelle travaille Isabelle Marthot.

Lexicographie de la vie matérielle

Je codirige avec Pascale Ballet (université de Paris-Nanterre) le programme « Contextes et mobilier, de l'époque hellénistique à la période mamelouke. Approches archéologiques, historiques et anthropologiques » dans le cadre du quinquennal de l'Institut français d'archéologie orientale (Le Caire). Il concerne les

grands domaines de production et de consommation du mobilier d'Égypte de l'époque hellénistique à la période mamelouke, éclairés par les contextes archéologiques et les sources textuelles sous l'angle de la lexicographie. Il s'agit de mettre en perspective les contextes et les artefacts qui en sont issus, appréhendés comme « objets », révélateurs des pratiques sociales, culturelles et économiques.

Culture écrite de l'Antiquité tardive

Je suis en train d'élaborer une base de données relative à la culture écrite dans le monde grec de l'Antiquité tardive. Elle rassemblera les informations livrées par les textes sur la production et la diffusion de l'écrit. Avec l'aide des deux ATER rattachés à ma chaire, deux types de sources ont commencé à être défrichés cette année : les sources juridiques du *Corpus Juris Civilis* (compulsées par Antonio Ricciardetto) et les sources de langue copte (dépeignées par Lorelei Vanderheyden). Parallèlement, je travaille à un manuel de poétique documentaire qui, pour la première fois, traitera de la production de l'écrit documentaire dans une perspective socioculturelle.

Publication de papyrus : *Papyrus Fouad* et ostraca du désert Oriental

L'activité éditoriale est la fonction première du papyrologue, celle par laquelle les connaissances acquises sont constamment renouvelées ou approfondies. Plusieurs inédits sont sous presse, notamment un volume de presque 200 ostraca du désert Oriental d'Égypte (*Ostraca de Krokodilô, II, La correspondance privée et les réseaux personnels de Philoklès, Apollôs et Ischyros*), qui vient d'être déposé et sera publié, en collaboration avec Adam Bülow Jacobsen et Bérangère Redon, aux presses de l'Institut français d'archéologie orientale (Le Caire). Par ailleurs, je me suis vu confier l'édition d'un papyrus inédit de Copenhague (datant de 622) d'une taille et d'un contenu exceptionnels. J'ai enfin travaillé dans la collection des papyrus Fouad déposée à l'Institut français d'archéologie orientale : en plus des restaurations, que j'ai faites sur certains originaux qui le nécessitaient, j'ai collationné et étudié plusieurs textes qui devraient constituer un nouveau volume d'édition de *Papyrus Fouad* avec la collaboration de Mohammed Elmaghribi (université d'Alexandrie) et de divers étudiants ou post-doctorants (Isabelle Marthot, Nathan Carlig, Antonio Ricciardetto). Un de ces papyrus a fait l'objet d'une étude approfondie à mon séminaire de cette année : il s'agit d'un compte d'articles textiles en grec datable du VIII^e s. qui offre un témoignage tout à fait unique des interférences linguistiques après la conquête arabe. Il sera édité dans le volume en cours d'élaboration.

TRAVAUX DE L'ÉQUIPE

Publications des ATER

Antonio Ricciardetto

RICCIARDETTO A., *L'Anonyme de Londres* (P. Lit. Lond. 165, Brit. Libr. inv. 137). *Édition et traduction d'un papyrus grec médical du I^{er} siècle apr. J.-C.*, 2^e éd., Paris, Les Belles Lettres, coll. « Collection des Universités de France. Série grecque », vol. 520, 2016.

RICCIARDETTO A., « Marquage et soins vétérinaires appliqués aux camélidés d'après la documentation papyrologique grecque d'Égypte », in V. GITTON-RIPOLL (dir.), *La Trousse du vétérinaire dans l'Antiquité et au Moyen Âge. Instruments et pratiques*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, coll. « Pallas », vol. 101, 2016, p. 33-51.

RICCIARDETTO A., « Inventaire et typologie des listes grecques et latines de produits pharmaceutiques », in T. DERDA, A. ŁAJTAR et J. URBANIK (dir.), *Proceedings of the 27th International Congress of Papyrology, Warsaw, 29 July – 3 August 2013*, Varsovie, Institut d'archéologie de l'université de Varsovie, coll. « The Journal of Juristic Papyrology Supplement », vol. 28, 2016, p. 677-698.

RICCIARDETTO A., « Égypte romaine. Les bébés du dépotoir », *L'Histoire*, n° 422, avril 2016, p. 74-77.

Lorelei Vanderheyden

Lorelei Vanderheyden est également rattachée à la chaire de Nicolas Grimal.

VANDERHEYDEN L. et MARTHOT I., « Désigner et nommer en grec ou en copte ? Bilinguisme toponymique de la campagne d'Aphrodité du VI^e au VIII^e s. », in S. DHENNIN et C. SOMAGLINO (dir.), *Décrire, imaginer, construire l'espace : toponymie égyptienne de l'Antiquité au Moyen Âge*, Le Caire, Institut français d'archéologie orientale, coll. « RAPH », vol. 39, 2016, p. 217-231.

Publications de l'équipe

Le laboratoire « Monde byzantin » de l'UMR 8167 est composé de quatre équipes organisées autour des documents premiers et de cinq axes thématiques transversaux. Il est en collaboration étroite avec le Labex RESMED.

Ouvrages

CHEYNET J.-C. et CAMPAGNOLO-POTHITOU M., *Sceaux de la collection Georges Zacos au Musée d'art et d'histoire de Genève*, Milan/Genève/Paris, 5 continents édition / Musée d'art et d'histoire de Genève /Seuil, 2016.

CHEYNET J.-C. et SODE C. (dir.), *Studies in Byzantine Sigillography*, vol. 12, Berlin, De Gruyter, 2016, DOI : 10.1515/9783110474589.

KAPLAN M., *Pourquoi Byzance ? Un empire de onze siècles*, Paris, Gallimard, 2016.

TRAINA G., GAZZANO F., et PAGANI L. (dir.), *Greek Texts and Armenian Traditions: An Interdisciplinary Approach*, Berlin, De Gruyter, 2016, DOI : 10.1515/9783110489941.

Articles, contributions à des ouvrages ou actes

CASEAU B., « Encens et sacralisation de l'espace dans le christianisme byzantin », in Y. LAFOND et V. MICHEL V. (dir.), *Espaces sacrés dans la Méditerranée antique : actes du colloque des 13 et 14 octobre 2011, Université de Poitiers*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 253-270.

CASEAU B., « Le christianisme byzantin et les produits laitiers », in I. ANAGNOSTAKIS et A. PELLETIERI (dir.), *Latte e Latticini Aspetti della produzione e del consumo nelle società*

mediterraneae dell'Antichità e del Medioevo. Atti del Convegno Internazionale di studio, Atene, 2-3 ottobre 2015, Lagonegro, Grafica Zaccara, 2016, p. 103-113.

CHEYNET J.-C., « La perte de l'Asie Mineure au XI^e siècle a-t-elle laissé des traces dans l'anthroponymie familiale ? », in C. SODE et J.-C. CHEYNET (dir.), *Studies in Byzantine Sigillography*, vol. 12, Berlin, De Gruyter, 2016, p. 1-12, DOI : 10.1515/9783110474589-003.

CHEYNET J.-C., ERDOGAN E. et PRIGENT V., « Les sceaux byzantins du musée d'Adiyaman », in C. SODE et J.-C. CHEYNET (dir.), *Studies in Byzantine Sigillography*, vol. 12, 2016, p. 93-140, URL : <http://dx.doi.org/10.1515/978311047>.

FEISSEL D. et GATIER P.-L., « Bulletin épigraphique. Syrie, Phénicie, Palestine, Arabie », *Revue des études grecques*, vol. 129, 2016, p. 615-634. GANCHOU T., « Les tribulations vénitienne de la Ca' Notara (1460/1490). À la recherche du Plutarque d'Anna », in A. BINGGELI, A. BOUD'HORS, M. CASSIN et P. GÉHIN (dir.), *Manuscripta Graeca et Orientalia. Mélanges monastiques et patristiques en l'honneur de Paul Géhin*, Louvain, Peeters, coll. « Orientalia Lovaniensia Analecta », vol. 243, 2016, p. 383-442.

KAZANSKI M., « Les mors de cheval à décor zoomorphe de l'époque des Grandes Migrations », *Bulletin de liaison de l'Association française d'archéologie mérovingienne*, vol. 40, 2016, p. 26-32. KAZANSKI M., « Водные пути из Балтики к Черному морю в позднеперимское время и в эпоху переселения народов », *Stratum Plus*, 2016, p. 191-240.

KAZANSKI M., « Находка 1918 г. в Керчи (коллекция Мессаксуди) », *Боспорские чтения*, vol. 17, 2016, p. 206-215.

KAZANSKI M., « Оногуры в пост-гуннское время на Дону », *Divnogorskij Sbornik*, vol. 6, 2016, p. 96-111.

KAZANSKI M., « Пути проникновения готов на Боспор Киммерийский и природные условия Северного Причерноморья в III в. = Routes of entry of the Goths Cimmerian Bosphorus and natural conditions in the Northern Black Sea Region in the III Century », *Боспорские исследования*, vol. 33, 2016, p. 135-162.

KONTOUMA V., « Christianisme orthodoxe », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences religieuses*, vol. 123 (2014-2015), 2016, p. 213-214, URL : <http://asr.revues.org/1471>.

LAZARIS S., « Το ιπλικό στην όψη Αρχαιότητα και στο Βυζάντιο », in J. HERRIN et A. KALDELLIS (dir.), *Βυζάντιο ιστορία και πολιτισμός ερευνητικά πορίσματα Τόμος Β'*, Athènes, Ηρόδοτος, 2016, p. 135-150.

MÉTIVIER S., « Note sur les sceaux des évêques de l'Anatolie turque (XII^e-XIII^e siècles) », in C. SODE et J.-C. CHEYNET (dir.), *Studies in Byzantine Sigillography*, vol. 12, Berlin, De Gruyter, 2016, p. 1-12, DOI : 10.1515/9783110474589-006.

PIERI D., « L'entrée du sanctuaire paléochrétien de Saint-Syméon l'Ancien (Syrie) : frontière entre symboles sacrés et objets économiques », in Y. LAFOND et V. MICHEL (dir.), *Espaces sacrés dans la Méditerranée antique : actes du colloque des 13 et 14 octobre 2011, Université de Poitiers*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 169-190.

PRIGENT V., « A Striking Evolution: The Mint of Ravenna during the Early Middle Ages », in J. HERRIN J. et J. NELSON (dir.), *Ravenna: Its Role in Earlier Medieval Change and Exchange*, Londres, Institute of Historical Research, 2016, p. 151-161.

TRAINA G., « Some Observations on the Armenian Pseudo-Callisthenes », in G. TRAINA, F. GAZZANO et L. PAGANI (dir.), *Greek Texts and Armenian Traditions: An Interdisciplinary Approach*, Berlin, De Gruyter, coll. « Trends in Classics », Supplementary volume 39, 2016, p. 23-30, URL : <http://dx.doi.org/10.1515/978311048>.

TRAINA G., « Traditions on Armenia in Submerged Greek Literature: Preliminary Considerations », in G. COLESANTI et L. LULLI L. (dir.), *Submerged Literature in Ancient Greek Culture. vol. 2. Case Studies*, Berlin, De Gruyter, 2016, p. 111-123, DOI : 10.1515/9783110428636-009.

PUBLICATIONS

OUVRAGES

FOURNET J.-L., *Ces lambeaux, gardiens de la mémoire des hommes : papyrus et culture de l'Antiquité tardive*, Paris, Collège de France / Fayard, coll. « Leçons inaugurales du Collège de France », 2016 [leçon inaugurale prononcée le jeudi 7 janvier 2016] ; édition électronique : Paris, Collège de France, 2016, <https://books.openedition.org/cdf/4794>.

FOURNET J.-L., MOUTON J.-M. et PAVIOT J. (dir.), *Civilisations en transition (II). Sociétés multilingues à travers l'histoire du Proche-Orient. Actes du colloque scientifique international 3-5 septembre 2015*, Byblos, Centre international des sciences de l'homme, 2016.

ARTICLES OU CONTRIBUTIONS À DES OUVRAGES

FOURNET J.-L., « 592. Vente de Terrain », in C.A. ARMONI, J.-L. FOURNET et M. GRONEWALD (dir.), *Kölner Papyri (P. Köln) Band 14*, Paderborn, Schöningh, coll. « Papyrologica Coloniensia », vol. VII/14, 2015, p. 206-237.

FOURNET J.-L., « Anatomie d'une bibliothèque de l'Antiquité tardive : l'inventaire, le faciès et la provenance de la "Bibliothèque Bodmer" », *Adamantius*, vol. 21, 2016, p. 8-40.

FOURNET J.-L., « At the desk of a man of letters: Literate practices in Byzantine Egypt according to the dossier of Dioscorus of Aphrodite », in S.F. JOHNSON (dir.), *Languages and Cultures of Eastern Christianity Greek*, Farnham Burlington (Vt.), Ashgate Variorum, coll. « The Worlds of Eastern Christianity, 300-1500 », vol. 6, 2015, p. 221-248.

FOURNET J.-L., « Des villageois en quête de lettres officielles : le cas des pétitionnaires d'Aphrodité (Égypte, VI^e s. apr. J.-C.) », in S. PROCHÁZKA, L. REINFANDT et S. TOST (dir.), *Official Epistolography and the Language(s) of Power. Proceedings of the First International Conference of the Research Network Imperium & Officium. Comparative Studies in Ancient Bureaucracy and Officialdom. University of Vienna, 10-12 November 2010*, Vienne, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, coll. « Papyrologica Vindobonensia », vol. 8, 2015, p. 255-266.

FOURNET J.-L., « Deux papyrus inédits des archives de Zénon », *Ancient Society*, vol. 45, 2015, p. 83-96.

FOURNET J.-L., « Papyrologie grecque », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques. Résumés des conférences et travaux*, vol. 146 (2013-2014), 2015, p. 72-77, URL : <http://ashp.revues.org/1701>.

FOURNET J.-L., « Écrire dans la langue de l'autre des Ptolémées à la conquête arabe », in J.-L. FOURNET, J.-M. MOUTON et J. PAVIOT (dir.), *Civilisations en transitions (II). Sociétés multilingues à travers l'histoire du Proche-Orient. Actes du colloque scientifique international 3-5 septembre 2015*, Byblos, Centre international des sciences de l'homme, 2016, p. 37-66.